

MARKET DATA

FONDS ARTICLE 9 EUROPE

au 30.JUIN.2022



novethic

SFDR : UNE APPLICATION EN DEMI-TEINTE

Les fonds Article 9, qui constituent désormais l'univers d'analyse Novethic Market Data, sont ceux qui, en principe, ont la démarche la plus ambitieuse en termes de durabilité. Celle-ci doit être formalisée en objectif d'investissement durable selon l'Article 2(17) de SFDR. Ces fonds sont également attendus sur l'application la plus exemplaire possible de la réglementation du Plan d'action Finance Durable de l'Union Européenne.

La réalité de l'offre « Article 9 » est-elle au niveau des attentes ?

■ **Une règle d'or : ne pas investir dans les secteurs les plus controversés.** Les sociétés de gestion montrent que leurs stratégies d'investissement durable commencent par une politique d'exclusion ambitieuse étendue à l'échelle de gammes entières.

■ **Un manque de clarté sur les objectifs d'investissement durable et les méthodes de gestion utilisées pour les atteindre.** Seuls 80 fonds déclarent se référer à un indice boursier associé à leur objectif d'investissement durable. Les autres présentent souvent des explications peu claires quant à leurs objectifs et à la démarche suivie pour les atteindre.

■ **Une gestion dominée par l'intégration ESG.** Plus de la moitié du périmètre des fonds Article 9 adoptent l'intégration ESG sous ses multiples formes et surtout selon une analyse Best-in-Class. Pourtant, investir à partir de l'univers de base d'investissement ne permet pas de vrais changements ambitieux. On observe tout de même une présence plus importante de la gestion thématique que dans le précédent périmètre d'analyse de Novethic Market Data, considérant aussi des fonds Article 8 ou non classés.

■ **Des reportings à améliorer.** Seul 43% des fonds du périmètre communiquent des indicateurs dans des rapports d'impact souvent détachés des rapports financiers. La communication des résultats obtenus vis-à-vis de leur objectif durable, par des indicateurs cohérents, année après année, est pourtant l'une des caractéristiques fondamentales des fonds Article 9. Les lacunes en reporting sont encore plus visibles concernant les Principales Incidences Négatives des investissements (PAI). En effet, seul 10% des fonds Article 9 (82) annoncent la prise en compte des PAI sur 145 fonds qui évoquent la règle du « comply or explain ». Le nombre de gestionnaires qui en publient les détails et indicateurs ad hoc pour chaque fonds est encore plus réduit.

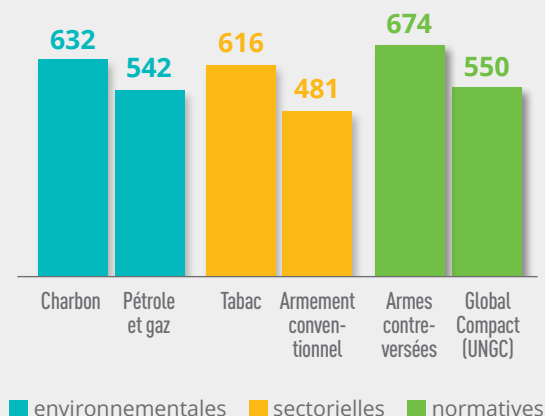
■ **Une Taxonomie verte peu présente.** Alors que 279 fonds la mentionnent dans leurs documentations pré-contractuelles, seuls 132 déclarent suivre 1 ou plusieurs des 6 objectifs de la Taxonomie verte. La communication des objectifs concernant la part verte des investissements porte à confusion : un flou entre le pourcentage d'éligibilité à la part verte et part verte minimale visée semble entretenu par les sociétés de gestion.

877 Fonds

361 Mds€* ↓11%**

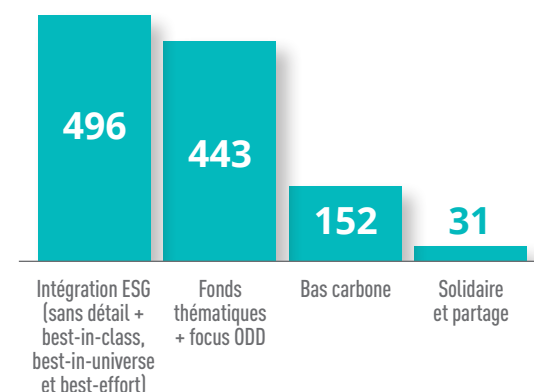
*Encours sous gestion **au premier semestre 2022

LES EXCLUSIONS PRATIQUÉES PAR LES FONDS



APPROCHES DE GESTION DES FONDS ART9

en nombre de fonds¹



¹ un fonds peut cumuler les approches

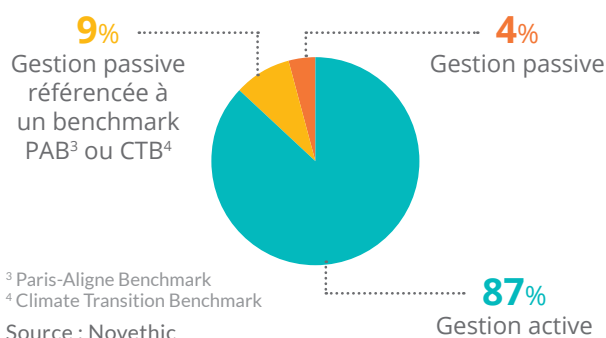
Novethic analyse et quantifie l'offre de fonds « Article 9 » ouverts aux investisseurs particuliers sur le marché européen. Il s'agit des fonds disponibles à la vente dans l'Union Européenne, UCITS ou accessibles aux particuliers, non FCPE.

QUELLES APPROCHES DE GESTION POUR LES FONDS ARTICLE 9 ?

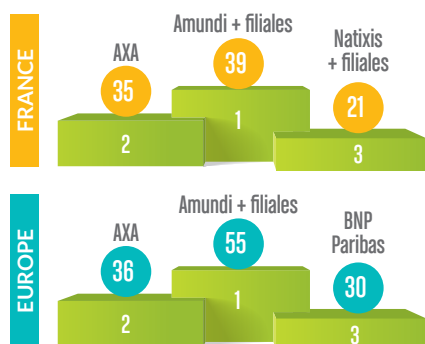
87% des encours des fonds classés Article 9 sont gérés selon une stratégie active, qui prend forme à travers une dizaine de méthodes. Les plus répandues sont la sélection ESG sous ses différentes facettes (Best-in-Class, Best-in-Universe et Best-Effort) ainsi que les approches thématiques et de ciblage des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Pour comparaison, l'univers d'investissement durable défini par Morningstar adopte une stratégie passive pour plus de 25% des encours, représentant plus de 500 milliards de dollars².

Du côté des sociétés de gestion, le podium reste occupé par les mêmes noms d'années en années. Presque la moitié des fonds sont domiciliés au Luxembourg, sans surprise au regard de son statut de hub financier européen. Amundi s'impose comme leader français et européen en nombre de fonds cotés Article 9, avec 55 fonds disponibles à la vente en Europe, dont 71% ouverts aux épargnants français. C'est cependant Pictet qui détient les encours les plus volumineux du marché, avec plus de 37 milliards d'euros. Parmi les 215 sociétés de gestion proposant des fonds Article 9 en Europe, 24 d'entre elles ont opté pour une stratégie de gamme de plus de 10 fonds Article 9 qui tirent le marché, dont : AXA WF, Candriam Sustainable, RobecoSAM, ACTIAM Duurzaam, Schroder ISF ou encore ASN Duurzaam.

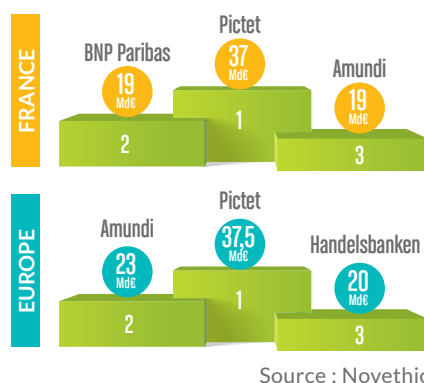
La gestion des fonds Article 9 - répartition des encours



Podium des sociétés de gestion par nombre de fonds Article 9



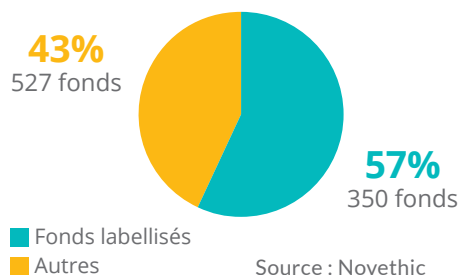
Podium des sociétés de gestion par encours Article 9



350 fonds classés Article 9 détiennent 1 à plusieurs labels européens de finance durable, avec en tête de peloton le label ISR suivi par le Towards Sustainability. Ces fonds regroupent 57% des encours du périmètre. Le Luxembourg, la France et les Pays-Bas sont les trois pays comptabilisant le plus de fonds Article 9 labellisés.

| Labels | Nombre |
|-------------------------|--------|
| Label ISR | 209 |
| Towards Sustainability | 155 |
| FNG | 43 |
| Luxflag ESG | 34 |
| Greenfin | 32 |
| Nordic Swan | 22 |
| Umweltzeichen | 21 |
| Finansol | 9 |
| Luxflag Environment | 3 |
| LuxFlag Climate Finance | 1 |

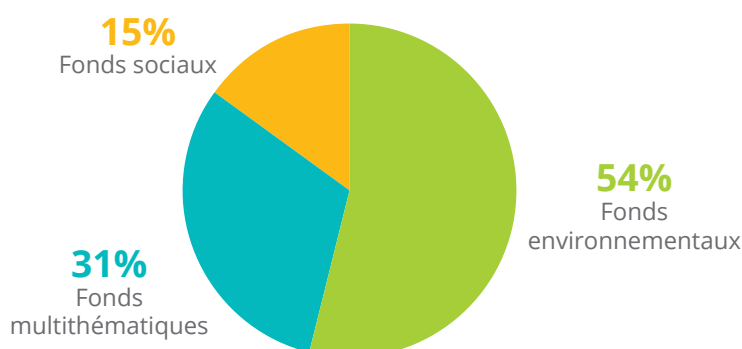
Fonds Article 9 - % des encours labellisés



² Ce périmètre se définit par : « Sustainable investing seeks to deliver competitive financial results, while also driving positive environmental, social, and corporate governance outcomes. ». Source : <https://www.morningstar.com/articles/1058990/the-morningstar-sustainable-investing-framework>

PRÈS DE LA MOITIÉ DES FONDS ARTICLE 9 EN GESTION THÉMATIQUE

L'approche thématique est la stratégie la plus déployée par les gestionnaires de fonds après la plus classique analyse ESG. Elle représente 209 milliards d'euros d'encours en juin 2022.



■ La thématique environnementale reste l'approche dominante avec des fonds qui focalisent leur objectif d'investissement durable sur trois secteurs de prédilection : l'énergie, la consommation durable et l'eau. Cette prédominance du sujet environnemental, qui a toujours été marquée dans l'histoire des fonds durables en France et en Europe, s'est bien-sûr affirmée par la réglementation européenne encadrant la finance durable.

■ La tendance à la mise en place d'objectifs bas carbone s'affirme, avec 152 fonds qui s'engagent dans une réduction annuelle de 7% de leur empreinte carbone. Ces fonds appliquent au préalable une réduction de leur empreinte d'au moins 30% par rapport à leur univers d'investissement, afin de progresser vers un portefeuille dont les émissions sont alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris. Les fonds « bas carbone » représentent près de 20% de l'encours du périmètre Article 9 européen.

■ Les fonds favorisant l'investissement dans des thématiques sociales placent le secteur de la santé au premier plan, suivi par le thème de l'inclusion et la lutte contre les inégalités, puis les questions d'emploi et de croissance. Cependant, la structuration d'une Taxonomie Sociale n'est toujours pas prévue dans l'agenda européen. Ce type de réglementation pourra à l'avenir favoriser le développement des fonds sociaux purs, qui ne représentent que 15% du périmètre.

■ En complément de ces fonds aux méthodes de gestion thématique ciblées, les fonds multithématiques représentent un peu plus de 30% du secteur. Le thème de la santé est encore ici majoritaire, se combinant aux thématiques du top 3 environnemental.

■ Les thématiques sont souvent explicitement liées à certains Objectifs Développement Durable dans les documents pré-contractuels des fonds. Les ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 13 (Lutte contre les changements climatiques) et 12 (Consommation et production responsables) sont les plus populaires parmi les fonds développant leur méthode de gestion autour de leur contribution positive, ce qui confirme le biais vers un ciblage environnemental.

LES FONDS VERTS ORIENTÉS SUR L'ÉNERGIE FINANCENT-ILS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

La crise énergétique à laquelle l'Europe se retrouve confrontée depuis le début de l'année 2022 soulève plus que jamais la nécessité d'investir rapidement dans la transition énergétique. Les fonds « verts » Article 9, dotés d'un objectif d'investissement durable tourné vers la thématique environnementale, devraient être des instruments de choix pour le financement des projets de transition.

■ 222 fonds totalisant 123 milliards d'encours Article 9 relèvent de la thématique énergie. Dans cette catégorie, la thématique énergies renouvelables domine puisqu'elle est intégrée à 93% des fonds. L'efficacité énergétique quant à elle est souvent un complément à l'objectif énergies renouvelables et seuls 15 fonds ciblent l'efficacité seule.

■ Hors fonds focalisés sur l'énergie, on trouve parmi les fonds Article 9 du panel Novethic Market Data 23 milliards d'euros d'encours investis dans des Green Bonds. Des études de marché, comme celle de la Climate Bonds Initiative⁵, précisent qu'environ 40% des encours des Green Bonds ciblent des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, soit 9 milliards d'euros disponibles pour financer la transition.

Au total, ce sont donc plus de 131 milliards d'euros qui peuvent être utilisés pour œuvrer vers une société résiliente face au changement climatique en s'appuyant sur une transition énergétique en cours de déploiement.

A SUIVRE

Il faudra suivre attentivement l'évolution des fonds classés en Article 9 au second semestre 2022. Une période décisive pour préparer le reporting sur les PAI à l'aube du « niveau 2 » de la réglementation SFDR qui rendra leur publication obligatoire à partir de juin 2023. Il en va même avec les données sur la part verte qui manquent encore cruellement alors que les autorités européennes encouragent les gestionnaires de fonds depuis 2022 à calculer le pourcentage d'alignement avec la Taxonomie.

La montée en puissance d'une plus grande exigence est sans doute ce qui a entraîné la reclassification d'une vingtaine de fonds Article 9 en Article 8 au cours du premier semestre 2022. Cela représente une petite proportion du marché, mais montre l'appropriation progressive de la réglementation après une première phase d'engouement. D'autres fonds à la gestion similaire, qui appliquent une sélection ESG Best-in-Class, pourraient suivre la même remise en question de leur classification, tant cette méthode de gestion est peu adaptée à la logique d'objectifs durables exigeants et de mesure de trajectoires avec des indicateurs d'impact.

⁵ Source : Sustainable Debt, Global State of the Market 2021. Climate Bonds Initiative.
https://www.climatebonds.net/files/reports/cbi_global_sotm_2021_02h_0.pdf

NOVETHIC MARKET DATA

Chaque trimestre, Novethic capture les tendances du marché européen des fonds classés Article 9 selon la réglementation SFDR et continue de suivre l'évolution des fonds européens bénéficiant d'un label finance durable.

Une publication de Novethic réalisée par Estelle Cazard, Nicolas Redon et Corinne Amori Brunet.

Copyright : Reproduction interdite sans accord explicite de Novethic



Fondée en 2001, Novethic, l'accélérateur de transformation durable, est une filiale du Groupe Caisse des Dépôts

✉ marketdata@novethic.fr